



Secrétariat : Philippe LE COZ
37 rue Molière
92120 MONTROUGE
Tél. : 06 46 66 52 88
departement92-secretaire@ffvelo.fr

Montrouge, le 18 mars 2026

Compte rendu de la réunion du CODEP 92 du 11 mars 2026 dans les locaux du CCBB

Présents :

- Gérard Grèze : président
- Philippe de Veyrac : Trésorier
- Charlie Modot : vice-président
- Philippe Le Coz : secrétaire et délégué sécurité
- Frédéric Guillou : VTT, gravel et tandem
- Nicolas Bodrone : Référent jeune Clichy
- Gilles Lericq : Président Levallois
- Pascal Léopole : Délégué sécurité CCBB
- Bertrand Maupoint : Président Asnières
- Patrice Dolley : Président Abeille Rueil
- Bertrand Malguid : Secrétaire Suresnes

Les News de la Fédé

Bulletin fédéral : BF183_CR_AG2025 et BF184 disponibles dans l'espace documentaire, accessible à tout licencié

Quelques extraits du BF183_CR_AG2025

ANNEXE 2 - PLAN DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL 2025 - 2028

Le sujet est présenté par Lydie Chénot accompagnée d'Isabelle Gautheron, Directrice technique nationale, « *une pièce de théâtre en 15 actes jouée à quatre mains !* ».

Une stratégie indispensable, des ambitions collectives !

- Être dans l'action : mobiliser les structures ; innover et chercher des ressources nouvelles.
- Objectifs stratégiques : ancrer nos pratiques dans les univers de la société.
- Nos valeurs : ce qui fait notre Fédération, sa philosophie, notre culture et nos repères.
- Notre mission : le développement d'un cyclotourisme encore plus accessible.
- Notre vision : l'héritage ; penser la Fédération de 2030.

Un projet multidimensionnel au service du cyclotourisme

Siège Social: CODEP 92 – Gymnase A. Delaune – 32 rue d'Alsace – 92300 LEVALLOIS www.codep92-ffct.org et www.ffvelo.fr
Association Loi 1901 - J.O. du 04-08-1977 - Enregistrée sous le n° SIREN : 448 084 707 SIRET : 00018

Courrier à : Président Gérard Grèze – Gymnase A. Delaune – 32 rue d'Alsace - 92300 LEVALLOIS
departement92-presidence@ffvelo.fr Tél : : 06 85 04 92 76

Les territoires. Des activités pour tous. L'expertise et l'innovation.

Un projet inclusif pour développer toutes les pratiques, pour tous les pratiquants

L'inclusion et la solidarité. Des activités responsables. La gouvernance.

Quatre objectifs – Quinze ambitions

- OBJECTIF 1 : PÉRENNISER LA FÉDÉRATION.

- 1 - Affirmer la place et les valeurs de notre Fédération.
- 2 - Évoluer dans notre mode de gouvernance.
- 3 - Soutenir et accompagner les structures fédérales.
- 4 - Communiquer pour fédérer et partager.

- OBJECTIF 2 : INSCRIRE DURABLEMENT LE CYCLOTOURISME DANS LA SOCIÉTÉ.

- 5 - Renforcer le cyclotourisme au cœur des territoires.
- 6 - Proposer des activités accessibles et diversifiées.
- 7 - Construire l'avenir avec les jeunes.
- 8 - Plus de vélo féminin grâce à la mixité.

- OBJECTIF 3 : RENFORCER NOTRE EXPERTISE ET DÉVELOPPER L'INNOVATION.

- 9 - Promouvoir une pratique sportive et engagée.
- 10 - Former nos bénévoles : enjeu de développement.
- 11 - Professionnaliser nos structures : enjeu de pérennisation.
- 12 - Mettre l'innovation au cœur des activités (par exemple le « e-cyclotourisme » sur home-trainer en hiver).

- OBJECTIF 4 : ÊTRE UNE FÉDÉRATION RESPONSABLE ET DURABLE.

- 13 - Agir pour la sécurité à vélo.
- 14 - S'engager dans des pratiques solidaires, responsables et durables :
 - plus de vélo pour la santé.
 - plan para-vélo.
 - plan prévention contre les violences et les discriminations.
 - plan de développement durable et écoresponsabilité.

À noter que les quatre points ci-dessus sont imposés par le ministère à toutes les fédérations.

- 15 - Préserver l'accès à nos espaces et sites de pratiques.

Appropriation de la stratégie fédérale par les structures

- 1 - Des engagements.
- 2 - Des actions partagées.
- 3 - Des indicateurs. Point imposé par le ministère.

Isabelle Gautheron indique que la délégation devrait être renouvelée dans le même périmètre.

En conclusion « *Un cap clair pour notre Fédération. Plus de vélo dans plus de territoires* ».

L'ANNEXE 3 - LES ASSURANCES FÉDÉRALES

Et l'ANNEXE 4 - CONFÉRENCE INTERACTIVE, " Transformer l'essai de la parité pour 2028 "

Sont aussi des sujets d'importance, sans oublier qu'il y a beaucoup d'autres informations dans ce compte-rendu d'AG.

Tel que : **ANNEXE 6 - CHALLENGE DE France** ou le **§ 7.5- LES MANIFESTATIONS À LABEL ET LES GRANDS RENDEZ-VOUS 2026.**

Noter que l'AG FFVélo 2026 aura lieu les 12 et 13 décembre à Nancy

Quelques extraits du BF184

2.3 Ensemble à vélo - 2028

Afin de définir le lieu d'accueil de l'évènement prévu en 2028, un cahier des charges est proposé par la commission Mixité avec l'aide de Bertrand HOUILLON, directeur de communication, afin d'arrêter les responsabilités des parties prenantes notamment la délégation de l'organisation du rassemblement qui devra être impérativement une structure fédérale associée à une collectivité locale. Il est demandé à ce que la ville hôte soit accessible facilement en transport en commun.

Un appel à candidature va être lancé avec un retour demandé à fin juin pour un vote prévisionnel en Comité directeur de septembre.

2.4 Semaine fédérale

2027 : malgré plusieurs contacts, nous sommes au regret de constater qu'aucune candidature officielle ne nous est parvenue. Les délais à respecter pour la préparation d'une organisation de cette ampleur sont désormais trop courts ; sans solution de substitution à ce jour, nous ne pouvons qu'officialiser qu'aucune Semaine Fédérale n'aura lieu en 2027 dans le format actuel.

4.2 Cyclo-camping

La commission souhaite s'associer aux organismes Cyclo-camping international (CCI), Réseau vélo & marche, AF3V afin de lancer deux actions :

- prendre contact avec les plateformes de réservation telles que Booking ou Airbnb pour les inviter à rajouter un critère « parking 2 roues » ou « Parking vélo » dans leur filtre de recherche,
- contacter les campings afin d'éclaircir la réglementation pour que l'attribution des étoiles tienne compte des espaces pour les itinérants. (30m² sont suffisants pour un cyclo-campeur au lieu des 80 m² réglementaires).

4.3 Sites BCN/BPF

Puy-de-Dôme : compte-tenu de la vente prochaine du centre nature " Quatre vents ", le Comité départemental du Puy-de-Dôme propose de modifier le site BPF d'Aubusson-d'Auvergne au profit d'Ambert

6.3 Photos fédérales

La commission Sécurité alerte sur l'importance que les photos fédérales officielles montrent des vélos respectant le Code de la route.

Le Comité directeur s'accorde à dire qu'il est conscient des préoccupations en matière de sécurité et met tout en œuvre pour les respecter mais que le choix des photos reste limité

et complexe ; malgré les progrès réalisés dans le choix des clichés, il n'est pas toujours facile d'avoir des photos de vélos totalement conformes. Aussi, il est proposé d'apporter des mentions spécifiques sur les photos qui le nécessiteraient, notamment en indiquant : « *photo prise lors d'un événement privé* ».

7) INCLUSION

7.1 Fédération française handisport

La commission Famille et Inclusion rappelle que le Comité directeur a voté favorablement pour intégrer le Comité paralympique. Un dossier doit être présenté à la prochaine réunion de ce comité en mars afin que notre candidature soit validée à leur assemblée générale de juin.

Par ailleurs, la commission souhaiterait qu'une information soit affichée sur les événements présents au calendrier fédéral sur l'accès PMR (Personne à mobilité réduite). Afin de faire remonter cette information, il est demandé que la fiche de saisie des manifestations soit adaptée en rendant la coche de cette information obligatoire.

Dans le cadre des échanges avec la Fédération française handisport, les négociations sont toujours en cours pour relancer la convention FFVélo/

FFH permettant aux licenciés et clubs des deux fédérations de bénéficier d'avantages financiers pour leur affiliation et/ou adhésion. Un projet de convention est soumis au Comité directeur.

8) SÉCURITÉ

8.1 Règlement type des organisations

L'article 5.2 (Flux des participants) mentionne que, « au départ de l'organisation, les groupes constitués n'excéderont pas 20 cyclistes ».

La Sécurité routière, se basant sur l'article 312.11, recommande quant à elle des groupes de 10. Nous proposons de modifier l'article 5.2 du règlement type des organisations de cyclotourisme ainsi :

" Au départ de l'organisation, les groupes constitués n'excéderont pas 10 cyclistes. Au-delà, ils devront être scindés ".

La première réunion interrégionale voulue par notre présidente fédérale s'est tenue à Versailles le samedi 7 février 2026 avec des représentants des régions, Hauts-de-France, Normandie et Ile-de-France.

- La moitié des Codep étaient représentés
- Présents également 4 représentants de la fédération et la directrice technique nationale

Principales informations :

- Il est demandé de décliner les objectifs fédéraux en objectifs régionaux et départementaux
- Un label mixité sera bientôt proposé aux clubs
- Une subvention pour la pratique du sport adaptée pour les personnes en situation de handicap ne peut être demandée que par un club déclaré dans le Handiguide. Pour en savoir plus, voir : <https://www.sports.gouv.fr/le-handiguide-des-sports-830>
- VTT - Gravel :

- Une remise à jour du cahier des charges pour les Vertes Tout Terrain est en cours.
- Un cahier des charges pour les randonnées Gravel nationale est en cours d'élaboration.
- Un questionnaire sur la pratique du gravel a été diffusé pour avoir un retour des licenciés.
- Les outils numériques dont la sécurité informatique, gros sujet :
 - Beaucoup d'utilisateurs ne savent pas se connecter à leur compte/espace licencié.
 - Attention à l'envoi de mail aux adhérents refusant le mailing (vérifier dans les extractions de listes). Les fichiers doivent en principe être déclarés à la CNIL.
 - Il y a un projet pour proposer un outil permettant de faire du mailing sans charger les données des adhérents.
 - L'accès aux espaces licenciés ou structures par mot de passe est faible en sécurité. Il est prévu d'évoluer vers une authentification « multifacteurs ». Une réinitialisation des mots de passe sera demandée prochainement, sans doute en juin.
 - Pour savoir quelles informations, sur quels sites, il y a des fuites au quotidien, voir : <https://bonjourlafuite.eu.org/>
Beaucoup de fédérations sportives se font fuiter.
 - Les mentions légales sur les sites web sont souvent insuffisantes.
 - Adresses ffvelo pour les COREG et les CODEP :
Prochainement il ne devrait plus y avoir qu'une adresse générique par entité, en ffvelo.org.

Les News du COREG IDF

Réunion du COREG du 9 février 2026

- Retour d'expérience du **Salon Paris Randos Nature 2026**
 - **Emplacement** : Jugé insatisfaisant, impactant la visibilité.
 - **Image de marque** : Constat d'un décalage entre l'image perçue de la Fédération ("image vieillissante") et les attentes du public.
 - **Recommandations** :
 - Prioriser la visibilité lors du choix de l'emplacement du stand.
 - Renouveler l'équipe d'animation en intégrant des **jeunes** pour dynamiser la présentation.
 - *À analyser* : Rentabilité du stand par rapport au coût d'investissement.
- Jeunes : Nicolas Simon est nommé nouveau référent jeunes, en remplacement de Nicolas Bodrone.

News du CODEP 92

1) Point licences

- COREG Ile-de-France : 10 029 licences, **en avance de 3%** par rapport à 2025
- CODEP92 : 1282 licences, **en avance de 10%** par rapport à 2025. Bon taux de renouvellement mais surtout, déjà +99 nouveaux licenciés.

2) Subventions ANS

Pas encore de nouvelle de l'ANS pour les subventions 2026.

3) Les Commissions (sécurité/formation/tourisme/VTT et Gravel/féminines/Ecole de vélo et accueil/handicap/site internet)

Sécurité :

Une formation sécurité–assurance, à destination des éducateurs sécurité ainsi que des présidents de Codep qui souhaitent y assister, sera organisée le 11 avril prochain, à l'initiative du COREG Île-de-France, et sera animée par les responsables fédéraux sécurité et assurance. Les inscriptions se font via l'espace licencié, en cliquant sur l'onglet « Formation ».

Formation :

Initiation mécanique du 14 mars : complet.

PSC1, formation initiale avec la Protection Civile de Levallois, C'est le samedi 18 avril, il reste des places.

Tourisme :

Le séjour en Angleterre « Au cœur des jardins et demeures d'Angleterre » est maintenant sur le site FFVélo : <https://ffvelo.fr/voyages-velo/au-coeur-des-jardins-et-demeures-dangleterre/>

- A 1070 € pour 10 jours et 9 nuits le tarif est très raisonnable.
- Il reste trop de places, il serait dommage de l'annuler.

Féminines :

La prochaine cyclodécouverte réservée aux femmes aura lieu le dimanche 19 avril au départ de Sceaux, au local du CTVS, au 20 rue du Clos Saint-Marcel

Hauts les filles au départ de Rueil, le dimanche 10 mai, un parcours de 100 km existe, à faire valider par le responsable des « Randonnées de Distance » puisque l'idée de cette randonnée est aussi de développer l'offre fédérale.

- Dominique de Sceaux accompagnera le groupe des gazelles.
- Pascale devrait accompagner le groupe des flâneuses.

Paris-Dieppe : samedi 27 juin à Dieppe. Proposition de prêter une remorque, mais il faudra trouver un véhicule et un chauffeur pour l'utiliser.

Possibilité de retour à vélo le dimanche 28 juin, itinéraire un peu plus court disponible.

La deuxième cyclodécouverte devrait avoir lieu le dimanche 20 septembre au départ d'un club situé dans le nord du département serait-ce Clichy ou Asnières, ou autre ?

Dimanche 27 septembre à Asnières

Ecole de vélo et accueil :

Critérium Régional dans le 78, le dimanche 29 mars. National à Angoulême à l'Ascension.

Site internet :

Mettre à jour les dates des réunions du Codep de juin et septembre

Mettre à jour le tarif du séjour en Angleterre, passé à 1070 euros après mise sur le site FFVélo.

4) La fête du Codep 14 juin

Réservation du terrain de boule du lac Saint-James faite.

Départ du Palais des Sports Marcel Cerdan à Levallois

Parcours étendu jusqu'à La Bastille et le port de l'Arsenal

Les prochaines réunions trimestrielles du CODEP 92 de 2026 : **10 juin et 16 septembre**

Elles auront lieu au siège du CCBB, 11 rue de Clamart à BOULOGNE

AG du CODEP : 7

Le Président,

Gérard GREZE

le Secrétaire,

Philippe Le COZ

